

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

### Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné

**8 novembre 2012 – 18h00**

*Locaux Communauté de communes de l'Isle Crémieu à Villemoirieu*

#### Ordre du jour

- ✓ Approbation du compte-rendu du Conseil syndical du 18/10/12
- ✓ Délibération pour entériner le choix du prestataire en charge de la révision du SCoT
- ✓ Information sur le site internet [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr)
- ✓ Bilan du CDRA 2008-2012 et perspectives 2012-2014 (avenant et futur CDDRA) à destination de l'ensemble des élus du Syndicat Mixte
- ✓ Questions diverses

---

**Présents** : Mesdames, Messieurs, ALLANDRIEU Jean, ANDREU Jean-Louis, BLEROT Georges, BOUVET Jean-Claude, BRENIER Jean-Yves, BUHAGIAR Jean-Claude, CHAMPIER Jean-Claude, CHAPIT Didier, CHEVROT Gilbert, DAINA Louis, DESCAMPS Gil, GENTIL Yves, GIMEL Daniel, GINDRE Bruno, GIROUD Christian, HOTE Daniel, JOANNON Gérald, LAJOIE Michel, LOUVET Didier, MENUET Serge, MORNEY Roger, PAVIET SALOMON André, RAY Albert, ROUX Elisabeth, TOURNIER Marcel, TUDURI Alain, ZAMBERNARDI Jacques

**Suppléants** : Monsieur VEYRET supplée Monsieur BONNARD, Monsieur JARLAUD supplée Monsieur RIVAL.

**Pouvoirs** : Monsieur DAVRIEUX donne pouvoir à Monsieur CHEVROT, Monsieur DEZEMPTTE donne pouvoir à Monsieur JOANNON, Madame POURTIER donne pouvoir à Monsieur LOUVET, Monsieur SBAFFE donne pouvoir à Monsieur PAVIET SALOMON, Monsieur BOSSY donne pouvoir à Monsieur GINDRE.

---

Le Président ouvre la séance à 18h05 après validation du quorum.

#### **Désignation du secrétaire de séance :**

Monsieur GINDRE est nommé secrétaire de séance. Il sera chargé de valider le compte-rendu de la réunion avant sa diffusion.

#### **Approbation du compte-rendu :**

Le compte-rendu du Conseil syndical du 18 octobre 2012 est approuvé à l'unanimité.

#### **Inscription des questions diverses :**

Pas de questions diverses.

Monsieur MENUET présente Jean FERBACH, chargé de mission SCoT :

Jean FERBACH a pris ses fonctions au sein du Syndicat mixte le 5 novembre 2012 : il est en charge du suivi technique du SCoT, en lien avec Nadège ABON. Ce recrutement répond à la volonté du Syndicat mixte de renforcer la mise en œuvre du SCoT et de développer l'assistance opérationnelle aux communes, notamment pour l'élaboration de leurs projets ou documents d'urbanisme.

Nadège ABON se consacrera plus particulièrement à la révision du SCoT.

## 1. Délibération pour entériner le choix du prestataire en charge de la révision du SCoT

Monsieur MENUET rappelle que l'appel d'offres pour le marché relatif aux études, à l'animation et la coordination pour la révision du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné a été lancé en août 2012.

La date limite de réception des offres était fixée au 10 octobre 2012.

Les 5 offres suivantes ont été reçues :

- CONDITION URBAINE
- URBICAND
- OPERA
- TOPOS
- URBI ET ORBI

Les modalités de sélection du prestataire étaient : une analyse des offres écrites et une audition des candidats.

Selon les 3 critères suivants :

Critère N°1 : Compétences et composition de l'équipe, (moyens et références de l'équipe) 30 %.

Critère N°2 : Pertinence de la note méthodologique, valeur technique 45 %.

Critère N°3 : Prix 25 %.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 8 novembre 2012 a proposé aux conseillers syndicaux de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse, le groupement : OPERA-ECOVIA-DBW.

La délibération a fait l'objet d'un vote à l'unanimité des conseillers syndicaux présents

### **Objet : Etudes, animation et coordination pour la révision du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné – Attribution du marché**

Conformément au Code des Marchés Publics, le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné a lancé un appel d'offres ouvert pour les études, animation et coordination pour la révision du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 11 octobre 2012 pour l'ouverture des plis. Cinq plis ont été réceptionnés dans les délais prescrits puis déclarés recevables par la Commission d'Appel d'Offres du 22 octobre 2012.

Le 8 novembre 2012, la Commission d'Appel d'Offres a procédé à l'analyse des offres des cinq entreprises suivantes (mandataires de groupement) :

- CONDITION URBAINE pour un montant de 321 854 € HT
- URBICAND pour un montant de 169 946 € HT
- OPERA pour un montant de 206 300 € HT
- TOPOS pour un montant de 149 700 € HT
- URBI ET ORBI pour un montant de 349 925 € HT.

Après analyse selon les critères de jugement des offres énoncés dans le Règlement de la Consultation, la Commission d'Appel d'Offres propose au Conseil syndical de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse : l'entreprise OPERA en groupement avec ECOVIA et DBW.

Le groupement sera en charge des études, de l'animation et de la coordination pour la révision du SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné, pour un montant de 206 300 euros HT.

Suite à cet exposé, le Conseil syndical

## DECIDE

- De retenir l'offre de l'entreprise OPERA en groupement avec ECOVIA et DBW pour un montant de 206 300 € HT
- D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision
- D'inscrire les crédits correspondants au budget principal du Syndicat Mixte.

**ADOPTÉ** : à 34 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

## 2. Bilan du CDRA 2008-2012 et perspectives 2012-2014 (avenant et futur CDDRA)

Monsieur GIROUD propose à l'ensemble des conseillers syndicaux un bilan sur la période 2008-2012 ainsi que les perspectives 2012-2014.

### BILAN CDRA 2008-2012

**CDRA** : procédure contractuelle entre la Région et le territoire permettant de mobiliser des subventions de la Région (4,7 M €) et du CG38 (1 M €).

### **2<sup>ème</sup> CDRA 2008-2014 après un 1<sup>er</sup> CDRA 2001-2007**

Difficultés au démarrage liées :

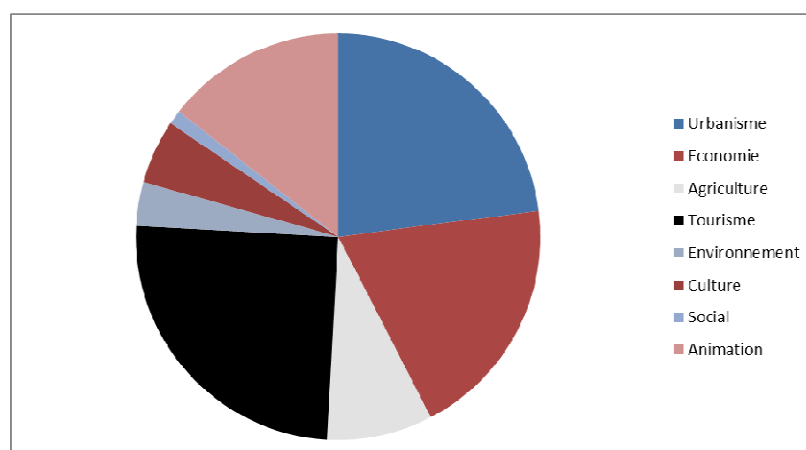
- aux règles parfois évolutives de la Région
- au vote du plan d'action juste avant le changement d'équipe municipale

Projets à vocation transversale ou intercommunale.

### **Gouvernance :**

Comité de pilotage (Bureau du SYMBORD + 6 conseillers régionaux + président CLD) co-présidé par A. MOYNE BRESSAND et B. LOUNES

- 189 dossiers présentés en 3 ans (10 400 € de subvention Région en moyenne)
- 1 962 000 euros de subventions régionales engagées (soit 42% de 4,7 M €)
- Reste 2 700 000 euros à engager
- MO : SYMBORD / 2 Communautés de communes / 33 communes / CCI / Chambre Agriculture / Associations (Patrimoine, Culture, Insertion, Agriculture...), SARL
- 40% Investissement 60% Fonctionnement (et pré-études)
- 56% Actions transversales 16% Actions intercommunales 29 % Actions locales



## LES PRINCIPALES ACTIONS ENGAGEES DU CDRA

Actions CDRA	Maitres d'ouvrages	Subventions régionales engagées
Développements des 5 pôles urbains	Communes	200 000
Etudes communales qualité urbaine	Communes	40 000
Restauration du patrimoine	Communes	200 000
Habitat (Etude PLU, OPAH, études opérationnelles)	Symbord / EPCI	100 000
Mise en place de l'agence de mobilité	Symbord	50 000
Energie – convention AGEDEN – Equipements exemplaires	Symbord / Communes	120 000
Requalification des Zones d'activités	EPCI	100 000
Poste Création d'entreprises Nord Isère Initiative	Symbord	130 000
Poste Animation UC – ACABRED	CCI / ACABRED	100 000
Hébergements touristiques	Communes	140 000
Aménagements sites touristiques		
Animation sites patrimoniaux	Communes/Associations	40 000
Soutien aux manifestations culturelles	Associations/Communes/EPCI	100 000
Actions Agriculture / Forêt	Chambre d'agriculture / Forestiers / Agriculteurs	160 000
Postes SYMBORD x4 (SCOT/CDRA)	Symbord	430 000

### Principaux éléments de bilan

Le contrat initial (charte et fiches actions) est issu des orientations du SCoT. Celles-ci ont été déclinées dans les objectifs du CDRA.

Le projet de contrat a été élaboré avant les élections municipales de 2008 et a eu des difficultés d'appropriation par les nouvelles équipes municipales et communautaires.

Le nombre d'actions (48) du contrat était trop important entraînant une dissolution des moyens sur une multitude de thématiques et un manque de lisibilité de la procédure.

De nombreux schémas directeurs ont dû être élaborés pour définir les priorités du territoire sur les thèmes suivants : Pôles urbains, Déplacement doux, Petite Enfance, Patrimoine, Mobilité. Ils ont pris du temps et de l'énergie et ont parfois eu du mal à se décliner concrètement sur le terrain.

Les plafonds (300 000 euros) et les montants de taux (20%) ont été sous évalués et ne permettent pas d'inciter à la mise en place de projets structurants.

Axe 1 - Aménagement du territoire : Cet axe prioritaire dans la charte s'est bien engagé. Il est confirmé et amplifié dans l'avenant.

Axe 2 - Développement économique : Le premier CDRA 2001-2006, était tourné vers le développement d'activité économique. L'actuel contrat était plus léger sur le sujet et touchait aux différentes facettes locales : tourisme, commerce, implantation d'entreprises, agriculture de proximité.

Axe 3 – Services à la personne/Culture : La thématique n'a pas pu être engagée comme prévu : des projets structurants prévus ont été abandonnés (centre social aux Avenières, médiathèque à Morestel). La thématique Enfance a été exclue du contrat. Seul le volet animation culturelle a eu le succès escompté.

### AVENANT CDRA 2012-2014

- Affirmation du lien SCOT-CDRA comme projet de territoire - La priorité du CDRA est bien la déclinaison des orientations du SCOT (projet politique pour 2005-2020).

- Appui sur les schémas directeurs réalisés de 2009 à 2011 :
  - ✓ Pôles urbains,
  - ✓ Déplacement doux,
  - ✓ Mobilité,
  - ✓ Patrimoine
 et volonté de concrétiser les préconisations de ces schémas sur le terrain.
- Soutien plus important aux projets structurants suite aux schémas directeurs : Hausse des taux, déplaçonnement des dépenses.
- Accompagnement des projets exemplaires suite à des diagnostics Energie (action 7-2).
- Pragmatisme et volonté de mettre en œuvre le projet de territoire et les actions les plus structurantes dans les délais impartis.
- Prorogation sur l'année 2014 pour rattraper le retard opérationnel occasionné par la réalisation des schémas directeurs préalables aux investissements et se caler sur le calendrier des élections municipales.
- Maintien du financement poste chef de projet SCOT exclusivement
- Production d'une note méthodologique et d'un calendrier pour le futur CDDRA (2015-2021) avant vote de l'avenant en décembre à la Région.

## **PERSPECTIVES 2013-2014**

### **1- Mettre en place l'avenant et engager les crédits régionaux (2,7 M €)**

Actions principales (transversales ou intercommunales) :

- Pôles urbains
- Déplacements doux
- Patrimoine
- Mobilité
- Manifestations culturelles
- Equipements exemplaires (efficacité énergétique)
- ...

### **2- Préparer le futur CDDRA (2015-2021)**

*NB : Sans engager les futures équipes municipales (dite Révision du SCOT)*

La Région mettra à disposition du territoire entre 4 et 5 millions d'euros selon le périmètre concerné (75 euros / hab.) et à définir.

Calendrier :

- 1- Définition du périmètre
- 2- Lien avec la révision du SCOT pour accompagner les nouvelles orientations politiques par des moyens financiers
- 3- Attendre les nouvelles équipes municipales et communautaires (printemps 2014)
- 4- Proposer un nombre d'actions limitées : 10 maximum
- 5- Possibilité de se faire accompagner par un prestataire extérieur

3. Information sur le site internet <a href="http://www.symbord.fr">www.symbord.fr</a>
--

Le site internet [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr) a fait l'objet de quelques améliorations. Elles seront présentées aux conseillers syndicaux.

Le site a fait l'objet de quelques modifications, elles sont en ligne depuis le 7 novembre.

- Simplification de la navigation
- Allègement du contenu
- Zone de téléchargement
- Intégration du Conseil Local de Développement (partie CLD)
- Création d'un espace réservé avec accès par login

Le Président clôt la séance à 19H30 et propose le verre de l'amitié aux conseillers syndicaux.

**PROGRAMME DES REUNIONS  
DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2013**

(Début des réunions à 18h00)

**REUNIONS DE CONSEIL SYNDICAL**

**Jeudi 7 février 2013 (D.O.B.)  
Jeudi 21 mars 2013 (vote Budget)  
Jeudi 6 juin 2013**

**REUNIONS DE BUREAU SYNDICAL**

**Mardi 22 janvier 2013  
Jeudi 21 février 2013  
Jeudi 23 mai 2013**

**Ces dates ne tiennent pas compte des réunions qui seront programmées dans le cadre de la révision du SCoT.**